

COMPTES ANNUELS

SASU 5POINTS1

34 QUAI SAINT VINCENT
69001 LYON

Exercice clos le 31/03/2025

APE : 7021Z Siret : 90437177000010

CERALP LYON OUEST

33 AV GENERAL DE GAULLE
69110 STE FOY LES LYON

Tél : 04 78 59 01 67

contact.lyonouest@ceralp.fr

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 05/11/2021, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SASU 5POINTS1 relatifs à l'exercice du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 8 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	3 688
Chiffre d'affaires	8 444
Résultat net comptable (Perte)	-4 768

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil National de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à Sainte Foy Lès Lyon
Le 04/07/2025

Frédéric Thurow
Expert-comptable

COMPTES ANNUELS

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Ventes de marchandises			3 233	100,00	-3 233	-100,00
Coût d'achats marchandises vendues			2 700	83,53	-2 700	-100,00
MARGE COMMERCIALE			533	16,47	-533	-100,00
Production vendue	8 444	100,00	16 244	100,00	-7 800	-48,02
MARGE DE PRODUCTION	8 444	100,00	16 244	100,00	-7 800	-48,02
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	8 444	100,00	19 477	100,00	-11 032	-56,64
MARGE BRUTE GLOBALE	8 444	100,00	16 777	86,14	-8 332	-49,67
Autres achats et charges externes	12 278	145,40	33 335	171,15	-21 057	-63,17
VALEUR AJOUTEE	-3 834	-45,40	-16 558	-85,01	12 724	-76,85
Impôts, taxes et verst assimilés	558	6,60	896	4,60	-339	-37,80
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATIO	-4 391	-52,00	-17 454	-89,62	13 063	-74,84
Autres produits	1	0,01	2	0,01	-1	-46,45
Dot. amortissements et provisions	883	10,46	946	4,86	-63	-6,65
Autres charges	196	2,32			196	
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 469	-64,77	-18 399	-94,46	12 929	-70,27
Charges financières	44	0,52	59	0,30	-15	-25,02
RESULTAT COURANT AVANT IMP	-5 513	-65,29	-18 457	-94,77	12 944	-70,13
Produits exceptionnels	815	9,65			815	
Charges exceptionnelles	69	0,82			69	
Résultat exceptionnel	745	8,83			745	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 768	-56,46	-18 457	-94,77	13 689	-74,17

COMPTE DE RESULTAT

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Ventes de marchandises			3 233	16,60	-3 233	-100,00
Production vendue	8 444	100,00	16 244	83,40	-7 800	-48,02
Production stockée						
Subventions d'exploitation						
Autres produits	1	0,01	2	0,01	-1	-46,45
Total	8 445	100,01	19 479	100,01	-11 033	-56,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Achats de marchandises			2 700	13,86	-2 700	-100,00
Variation de stock (m/ses)						
Achats de m.p & aut.approv.						
Variation de stock (m.p.)						
Autres achats & charges externes	12 278	145,40	33 335	171,15	-21 057	-63,17
Total	12 278	145,40	36 035	185,01	-23 757	-65,93
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 833	-45,39	-16 556	-85,00	12 724	-76,85
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	558	6,60	896	4,60	-339	-37,80
Salaires et Traitements						
Charges sociales						
Amortissements et provisions	883	10,46	946	4,86	-63	-6,65
Autres charges	196	2,32			196	
Total	1 637	19,38	1 842	9,46	-206	-11,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 469	-64,77	-18 399	-94,46	12 929	-70,27
Produits financiers						
Charges financières	44	0,52	59	0,30	-15	-25,02
Résultat financier	-44	-0,52	-59	-0,30	15	-25,02
Opérations en commun						
RESULTAT COURANT	-5 513	-65,29	-18 457	-94,77	12 944	-70,13
Produits exceptionnels	815	9,65			815	
Charges exceptionnelles	69	0,82			69	
Résultat exceptionnel	745	8,83			745	
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices						
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 768	-56,46	-18 457	-94,77	13 689	-74,17

BILAN

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outilla				
Autres immobilisations corporelles	2 921	2 146	774	1 727
Immob. en cours / Avances & acomptes				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	15		15	15
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 936	2 146	789	1 742
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 035		1 035	
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				234
Autres créances				
Divers				
Avances et acomptes versés sur comman				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 606		1 606	362
Charges constatées d'avance	258		258	304
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 899		2 899	900
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 834	2 146	3 688	2 642

SASU 5POINTS1**BILAN**

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
Capital social ou individuel	1 000	1 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	-23 694	-5 237
Résultat de l'exercice	-4 768	-18 457
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-27 462	-22 694
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>		
<i>Découverts et concours bancaires</i>	13	10
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13	10
Emprunts et dettes financières diverses		
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 058	23 884
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167	808
<i>Personnel</i>		
<i>Organismes sociaux</i>		
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>		
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	511	547
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		87
Dettes fiscales et sociales	511	634
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance	400	
TOTAL DETTES	31 150	25 336
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	3 688	2 642

DETAIL DES COMPTES

COMPTE DE RESULTAT DETAILLE

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
707000 - Ventes de marchandises			3 232,50	16,60	-3 232,50	-100,00
Ventes de marchandises			3 232,50	16,60	-3 232,50	-100,00
706000 - Prestations de services	8 153,00	96,55	11 374,71	58,40	-3 221,71	-28,32
706100 - Prestation service non soumis			4 869,50	25,00	-4 869,50	-100,00
708800 - Autres produits activités annexe	291,40	3,45			291,40	
Production vendue	8 444,40	100,00	16 244,21	83,40	-7 799,81	-48,02
758000 - Produits divers gestion courante	0,98	0,01	1,83	0,01	-0,85	-46,45
Autres produits	0,98	0,01	1,83	0,01	-0,85	-46,45
Total	8 445,38	100,01	19 478,54	100,01	-11 033,16	-56,64
CONSOMMATION M/SES & MAT						
607000 - Achats de marchandises			2 700,00	13,86	-2 700,00	-100,00
Achats de marchandises			2 700,00	13,86	-2 700,00	-100,00
606300 - Achats de petit équipement	90,91	1,08	247,09	1,27	-156,18	-63,21
606400 - Achats fournitures administrative	16,21	0,19	201,20	1,03	-184,99	-91,94
615520 - Entretien du matériel de transpo	6,00	0,07	69,95	0,36	-63,95	-91,42
616000 - Assurance multirisques	178,62	2,12	172,41	0,89	6,21	3,60
616100 - Assurance RC Pro	389,63	4,61	407,20	2,09	-17,57	-4,31
622600 - Honoraires	1 380,00	16,34	2 192,00	11,25	-812,00	-37,04
622700 - Frais d'actes et contentieux	89,26	1,06			89,26	
623200 - Echantillons			47,67	0,24	-47,67	-100,00
623400 - Cadeaux à la clientèle	119,43	1,41	331,40	1,70	-211,97	-63,96
625100 - Voyages et déplacements	823,17	9,75	2 702,41	13,88	-1 879,24	-69,54
625300 - Forfait kilométriques	5 535,39	65,55	21 801,00	111,93	-16 265,61	-74,61
625700 - Réceptions	2 054,57	24,33	3 455,24	17,74	-1 400,67	-40,54
626000 - Frais postaux	6,71	0,08			6,71	
626100 - Frais de télécommunication	1 190,51	14,10	1 287,85	6,61	-97,34	-7,56
627800 - Prestations de services bancaire	397,56	4,71	419,28	2,15	-21,72	-5,18
Autres achats & charges externes	12 277,97	145,40	33 334,70	171,15	-21 056,73	-63,17
Total	12 277,97	145,40	36 034,70	185,01	-23 756,73	-65,93
MARGE SUR M/SES & MAT	-3 832,59	-45,39	-16 556,16	-85,00	12 723,57	-76,85
CHARGES						
635110 - Contribut° économique territori	557,50	6,60	349,25	1,79	208,25	59,63
635200 - TVA non récupérables			547,00	2,81	-547,00	-100,00
Impôts, taxes et vers. assim.	557,50	6,60	896,25	4,60	-338,75	-37,80
681120 - Dot. amort. s/immobil. corporel.	883,28	10,46	946,17	4,86	-62,89	-6,65
Amortissements et provisions	883,28	10,46	946,17	4,86	-62,89	-6,65
651000 - Redevances pour brevets, licenc	196,07	2,32			196,07	
Autres charges	196,07	2,32			196,07	
Total	1 636,85	19,38	1 842,42	9,46	-205,57	-11,16
RESULTAT D'EXPLOITATION	-5 469,44	-64,77	-18 398,58	-94,46	12 929,14	-70,27
661600 - Intérêts bancaires	43,91	0,52	58,56	0,30	-14,65	-25,02
Charges financières	43,91	0,52	58,56	0,30	-14,65	-25,02

SASU 5POINTS1**COMPTE DE RESULTAT DETAILLE**

	du 01/04/24 au 31/03/25 12 mois	%	du 01/04/23 au 31/03/24 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
Résultat financier	-43,91	-0,52	-58,56	-0,30	14,65	-25,02
RESULTAT COURANT	-5 513,35	-65,29	-18 457,14	-94,77	12 943,79	-70,13
775100 - Prod cessions actifs - Immo inco	814,80	9,65			814,80	
Produits exceptionnels	814,80	9,65			814,80	
675000 - Valeurs compt. éléments actif cé	69,42	0,82			69,42	
Charges exceptionnelles	69,42	0,82			69,42	
Résultat exceptionnel	745,38	8,83			745,38	
RESULTAT DE L'EXERCICE	-4 767,97	-56,46	-18 457,14	-94,77	13 689,17	-74,17

BILAN DETAILLE

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
218100 - Instal.gales, agenct, aménagt.di	1 807,33		1 807,33	1 807,33
218300 - Matériel de bureau	1 113,30		1 113,30	1 754,10
281810 - Amortis. instal. gales, agenct. di		1 044,39	-1 044,39	-682,92
281830 - Amortis. matér.bureau et inform		1 101,96	-1 101,96	-1 151,53
Autres immobilisations corporelles	2 920,63	2 146,35	774,28	1 726,98
Immobilisations financières				
261000 - Titres de participation	15,00		15,00	15,00
Participations et créances rattachées	15,00		15,00	15,00
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 935,63	2 146,35	789,28	1 741,98
Stocks				
Créances				
411000 - Clients	1 035,00		1 035,00	
Clients et comptes rattachés	1 035,00		1 035,00	
445660 - TVA déductible s/aut.biens et sc				197,36
445670 - Crédit de TVA à reporter				30,00
445860 - TVA sur factures non parvenues				6,57
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires				233,93
Divers				
512000 - Crédit Mutuel	1 605,66		1 605,66	362,11
Disponibilités	1 605,66		1 605,66	362,11
486000 - Charges constatées d'avance	258,11		258,11	303,59
Charges constatées d'avance	258,11		258,11	303,59
TOTAL ACTIF CIRCULANT	2 898,77		2 898,77	899,63
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 834,40	2 146,35	3 688,05	2 641,61

SASU 5POINTS1**BILAN DETAILLE**

	Net au 31/03/25	Net au 31/03/24
PASSIF		
101300 - Capital souscrit-appelé, versé	1 000,00	1 000,00
Capital social ou individuel	1 000,00	1 000,00
119000 - Report à nouveau (solde débiteur)	-23 694,35	-5 237,21
Report à nouveau	-23 694,35	-5 237,21
Résultat de l'exercice	-4 767,97	-18 457,14
TOTAL CAPITAUX PROPRES	-27 462,32	-22 694,35
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
518100 - Banque - Intérêts courus à payer	13,23	9,84
<i>Découverts et concours bancaires</i>	13,23	9,84
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	13,23	9,84
455100 - Compte courant Jean Burdy	30 058,33	23 884,44
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	30 058,33	23 884,44
401000 - Fournisseurs	138,00	738,78
408100 - Fournisseurs - fact. non parvenues	29,35	69,40
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167,35	808,18
445510 - TVA à décaisser	18,00	
445710 - TVA collectée	172,50	
445800 - Tva à régulariser	256,45	547,00
445801 - Régularisation de TVA déductible	64,51	
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	511,46	547,00
448600 - Etat - autres charges à payer		86,50
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>		86,50
Dettes fiscales et sociales	511,46	633,50
487000 - Produits constatés d'avance	400,00	
Produits constatés d'avance	400,00	
TOTAL DETTES	31 150,37	25 335,96
TOTAL PASSIF	3 688,05	2 641,61

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SASU 5POINTS1

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2025, dont le total est de 3 688 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 4 768 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2024 au 31/03/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 modifié par le règlement ANC N° 2015-06 du 23/11/2015 relatif au Plan Comptable Général, du règlement ANC N°2016-07 du 04/11/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Faits caractéristiques

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2025
Prestations de services soumises	8 444
Prestations de services non soumises	
Ventes de marchandises	
Commissions et courtage	
Autres produits	
TOTAL	8 444

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	1 807			1 807
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 754		641	1 113
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	3 561		641	2 921
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	15			15
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	15			15
ACTIF IMMOBILISE	3 576		641	2 936

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	683	361		1 044
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 152	522	571	1 102
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 834	883	571	2 146
ACTIF IMMOBILISE	1 834	883	571	2 146

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	1 035	1 035	
Autres			
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	258	258	
Total	1 293	1 293	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 31 150 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	13	13		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	167	167		
Dettes fiscales et sociales	511	511		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	30 058	30 058		
Produits constatés d'avance	400	400		
Total	31 150	31 150		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	30 058			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 30 058 euros.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	29
Banque - Intérêts courus à payer	13
Total	43

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	258		
Total	258		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	400		
Total	400		



Autres informations

LIASSE FISCALE

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2025

Exercice ouvert le	01/04/2024	et clos le	31/03/2025	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
SASU 5POINTS1					
SIRET	9 0 4 3 7 1 7 7 0 0 0 1 0				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
34 QUAI SAINT VINCENT					
69001 LYON					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées Conseil en relations publiques et communication			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	4 768
		Bénéfice imposable à 15 %	0	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements sur le bénéfice et exonérations					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A		
France Ruralités Revitalisation FRR art. 44 quindecies A		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies	Autres dispositifs Zone de Restructuration de la défense, art. 44 terdecies		
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %
Zone franche d'activité nouvelle génération art. 44 quaterdecies		Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies	Bassin d'emploi à redynamiser, art. 44 duodecies		
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID expert comptabilité					
Nom et coordonnées ECF					
- du prestataire :					
- du comptable : SASU CERALP LYON OUEST					
33 AV. GENERAL DE GAULLE 69110 STE FOY LES LYON Tél : 04 78 59 01 67					
- du conseil :					
- du CGA ou du viseur conventionné :					
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise :SASU 5POINTS1Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 34 QUAI SAINT VINCENT 69001 LYONDurée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 90437177000010Néant ☐ *

						Exercice N clos le, 31/03/2025		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB		AC		
		Frais de développement *		CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires		AF		AG		
		Fonds commercial (1)		AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles		AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains		AN		AO		
		Constructions		AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles		AT	2 920	AU	2 146	774
		Immobilisations en cours		AV		AW		
		Avances et acomptes		AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS		CT		
		Autres participations		CU	15	CV		15
		Créances rattachées à des participations		BB		BC		
		Autres titres immobilisés		BD		BE		
		Prêts		BF		BG		
		Autres immobilisations financières*		BH		BI		
TOTAL (II)				BJ	2 935	BK	2 146	789
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements		BL		BM		
		En cours de production de biens		BN		BO		
		En cours de production de services		BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis		BR		BS		
		Marchandises		BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes		BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*		BX	1 035	BY		1 035
		Autres créances (3)		BZ		CA		
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	1 605	CG		1 605	
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	258	CI		258	
	TOTAL (III)		CJ	2 898	CK		2 898	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)				CO	5 834	1A	2 146
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes		CP	(3) Part à plus d'un an		CR	
Clause de réserve de propriété :*	Immobilisations :		Stocks :		Créances :			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise		SASU 5POINTS1		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1 000.....)		DA	1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG		
	Report à nouveau		DH	(23 694)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	(4 767)	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	(27 462)	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	13	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	30 058	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	167	
	Dettes fiscales et sociales		DY	511	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	400	
TOTAL (IV)		EC	31 150		
Ecart de conversion passif*		(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	3 688		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
			Ecart de réévaluation libre	1D	
			Réserve de réévaluation (1976)	1E	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	31 150
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	13	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1					Néant ☐ *			
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue $\left\{ \begin{array}{l} \text{biens *} \\ \text{services *} \end{array} \right.$	FD		FE		FF		
		FG	8 444	FH		FI	8 444	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	8 444	FK		FL	8 444	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 445	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	12 277	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	557	
	Salaires et traitements*					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations $\left\{ \begin{array}{l} - \text{dotations aux amortissements (14)} \\ - \text{dotations aux provisions*} \end{array} \right.$					GA	883
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD	
Autres charges (12)					GE	196		
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	13 914		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	(5 469)		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	43	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	43	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	(43)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(5 513)		

Désignation de l'entreprise		SASU 5POINTS1		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	814	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	814	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	69	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	69	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	745	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	9 260	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	14 028	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	(4 767)	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	196
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de comemrce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3) HS				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :			Exercice N	
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés				69		
Produits des cessions d'éléments d'actif					814	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :			Exercice N		
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

OPÉRATIONS EXCEPTIONNELLES

Cocher la case si vous souhaitez remplir le renvoi 7 avec les données saisies ci-dessous

☒

Désignation	Montants
DETAIL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	
Pénalités sur marchés	
Pénalités, amendes fiscales et pénales	
Dons, libéralités	
Créances devenues irrécouvrables dans l'exercice	
Subventions accordées	
Rappel d'impôts (autres qu'impôts sur les bénéfices)	
Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion	
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	69
Autres charges	
Amortissements des immobilisations	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
TOTAL	69
DETAIL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	
Dédits et pénalités perçus sur achats et sur ventes	
Libéralités perçues	
Rentrées sur créances amorties	
Subventions d'équilibre	
Dégrèvement d'impôts autres qu'impôts sur les bénéfices	
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion	
Produits des cessions d'éléments d'actif	814
Subventions d'investissement virées au résultat	
Autres produits	
Amortissements dérogatoires	
Autres provisions réglementées sur immobilisations	
Provisions réglementées sur stocks	
Autres provisions réglementées	
Provisions pour risques et charges	
Provisions pour dépréciation	
Transfert de charges	
TOTAL	814

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5POINTS1</u>										Néant ☐ *							
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations									
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste							
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ	1		D8	2		D9	3			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD			KE			KF				
CORPORELLES	Terrains						KG			KH			KI				
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants		L9			KJ			KK			KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants		M1			KM			KN			KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants		M2			KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants		M3			KS			KT			KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *						KV	1 807		KW			KX			
		Matériel de transport*						KY			KZ			LA			
		Matériel de bureau et mobilier informatique						LB	1 754		LC			LD			
		Emballages récupérables et divers *						LE			LF			LG			
	Immobilisations corporelles en cours						LH			LI			LJ				
	Avances et acomptes						LK			LL			LM				
	TOTAL III						LN	3 561		LO			LP				
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G			8M			8T			
		Autres participations						8U	15		8V			8W			
Autres titres immobilisés						IP			IR			IS					
Prêts et autres immobilisations financières						IT			IU			IV					
TOTAL IV						LQ	15		LR			LS					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						ØG	3 576		ØH			ØJ					
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions				Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence							
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence											
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN	1		CØ	2		DØ	3		D7	4		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO			LV			LW			IX			
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY			LZ			
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB			MC			
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME			MF			
		Inst. gales, agencts et am. des constructions				IS			MG			MH			MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT			MJ			MK			ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU			MM			MN	1 807		MO		
		Matériel de transport				IV			MP			MQ			MR		
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW			MS	640		MT	1 113		MU		
		Emballages récupérables et divers *				IX			MV			MW			MX		
	Immobilisations corporelles en cours				MY			MZ			NA			NB			
	Avances et acomptes				NC			ND			NE			NF			
TOTAL III				IV			NG	640		NH	2 920		NI				
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7			ØW			
	Autres participations				IO			ØX			ØY	15		ØZ			
	Autres titres immobilisés				II			2B			2C			2D			
	Prêts et autres immobilisations financières				I2			2E			2F			2G			
	TOTAL IV				I3			NJ			NK	15		2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4			ØK	640		ØL	2 935		ØM				

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5POINTS1</u>											Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice			Augmentations : dotations de l'exercice			Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises			Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement			CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial			RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles			PE				PF				PG				PH			
TOTAL I			RK				RM				RN				RO			
Terrains			PI				PJ				PK				PL			
Constructions	Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
	Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ				QA				QB				QC			
Autres immobilisations	Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD	682			QE	361			QF				QG	1 044		
	Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK			
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 151			QM	521			QN	571			QO	1 101		
	Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II			QU	1 834			QV	883			QW	571			QX	2 146		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)			ON	1 834			OP	883			OQ	571			OR	2 146		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																
Immobilisations amortissables	DOTATIONS					REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice						
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6				
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4				
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2				
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7				
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3				
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1				
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation	NL						NM						NO					
TOTAL III																		
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW					Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY					Total général non ventilé (NW-NY)		NZ			
CADRE C																		
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*					Montant net au début de l'exercice			Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler										Z9				Z8				
Primes de remboursement des obligations										SP				SR				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise SASU 5POINTS1Néant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	E0	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1) *	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	UB	UC
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles	UE	UF			
	UG	UH			
	UJ	UK			
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN			
		Prêts (1) (2)		UP		UR		US			
		Autres immobilisations financières		UT		UV		UW			
DE L'ACTIF CIRCULANT		Clients douteux ou litigieux		VA							
		Autres créances clients		UX	1 035	1 035					
		Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée* U0)		ZI							
		Personnel et comptes rattachés		UY							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
		Groupe et associés (2)		VC							
		Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR							
		Charges constatées d'avance		VS	258	258					
	TOTAUX			VT	1 293	VU	1 293	VV			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice	VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
		Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y							
		Autres emprunts obligataires (1)		7Z							
		Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	13	13					
			à plus d'1 an à l'origine	VH							
		Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A							
		Fournisseurs et comptes rattachés		8B	167	167					
		Personnel et comptes rattachés		8C							
		Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D							
Etat et autres collectivités publiques		Impôts sur les bénéfices		8E							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VW	511	511					
		Obligations cautionnées		VX							
		Autres impôts, taxes et assimilés		VQ							
		Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J							
		Groupe et associés (2)		VI	30 058	30 058					
		Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K							
		Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ							
		Produits constatés d'avance		8L	400	400					
TOTAUX			VY	31 150	VZ	31 150					
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL	30 058			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032					

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☐Exercice N, clos le :
31/03/2025

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)					WB		
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)	
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*		{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions					
	Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW	
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WT			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WU			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)							WV			
			- imposées au taux de 0 %							WH			
			- imposées au taux de 19%							WP			
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures							WW			
			- imputées sur les déficits antérieurs							XB			
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6					
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ					
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation										2A	)	XA	
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)												ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations*	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quidecies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC				
					Zone de revitalisation rurale (art. 44 quidecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé	{	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)			X9	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)			YI	)	XG		
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)			YA	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)			YL				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)			YB	Dont déduct* exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)			YH				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)			YC	Créance dégagée par le report en arrière de déficit			ZI				
		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)			YD								
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	4 767	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :					{		bénéfice (I moins II)		XI				
					{		déficit (II moins I)				XJ	4 767	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*									ZL				
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*											XL		
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)									XN		XO	4 767	

Désignation de l'entreprise SASU 5POINTS1			Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			K4	23 651
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2) K4ter	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)			K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)			K6	23 651
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)			YJ	4 768
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)			YK	28 419
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES				
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice			ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT				
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI *			ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *				
			8X	8Y
			8Z	9A
			9B	9C
Provisions pour dépréciation *				
			9D	9E
			9F	9G
			9H	9J
Charges à payer				
			9K	9L
			9M	9N
			9P	9R
			9S	9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO
			ligne W1 ligne WU	

CONSEQUENCES DE LA METHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise <u>SASU 5POINTS1</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C	(5 237)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves { – Réserve légale – Autres réserves		ZB				
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	(18 457)			ZD					
	Prélèvements sur les réserves			0E				ZE					
								ZF					
	TOTAL I			0F	(23 694)				ZG	(23 694)			
										TOTAL II		ZH	(23 694)
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit–bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit–bail)				J7			YQ					
	– Engagements de crédit–bail immobilier							YR					
	– Effets portés à l'escompte et non échus							YS					
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous–traitance							YT					
	– Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)				J8			XQ					
	– Personnel extérieur à l'entreprise							YU					
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)							SS	1 469				
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages							YV					
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)				ES			ST	10 808				
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052							ZJ	12 277				
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE							YW	557				
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques)				ZS			9Z					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052							YX	557				
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée							YY	1 769				
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations							VZ	463				
DIVERS	– Montant brut des salaires *							0B					
	– Montant de la plus–value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *							0S					
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *							ZK	%				
	– Numéro du centre de gestion agréé *		XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0			
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice							RG					
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies							RH					
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.		JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL				
					Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC				
	Groupe : résultat d'ensemble.		JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO				
					Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF				
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale		JH		N° SIRET de la société mère du groupe		JJ						

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058–NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☐ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1	Iphone 12 12/04/2022	640	571		69
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente			Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
⑦					⑩			
			⑧	⑨	19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	⑪
I. Immobilisations*	1	814	745	745				
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨			745				
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑩			(A)	(B)			(C)	
CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪				(ventilation par taux)				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant X *

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de	N-1			
		N-2			
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1			
		N-2			
		N-3			
		N-4			
		N-5			
		N-6			
		N-7			
		N-8			
		N-9			
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté- rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☒ *

① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ① ou 12,8 % ② .

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI) ① *.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies*-0 du CGI) ① *.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①	Moins-values à 12,8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 % ③	Solde des moins-values à 12,8 % ④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme À 15 % ④	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col ⑥ = ② + ③ - ④ - ⑤ ⑥
	À 19 % ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③			
Moins-values nettes N					
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : <u>SASU 5POINTS1</u>					Néant ☒ *	
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés {	4	- donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés				
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5°,6°,7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU 5POINTS1

Néant ☒

Exercice ouvert le : 01/04/2024 et clos le : 31/03/2025 Durée en nombre de mois 12

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectifs moyens du personnel	YP	
Dont apprentis	YF	
Dont handicapés	YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	

II Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	
Variation positive des stocks	OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	

III Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Achats	ON	
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	

IV Valeur ajoutée produite

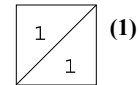
Calcul de la Valeur Ajoutée	TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG	
-----------------------------	-----------------------------	----	--

V Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)	SA	
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE		
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.		
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE	EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	
Effectifs au sens de la CVAE	EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)	HX	
Période de référence	GY	/ /
Date de cessation	HR	/ /

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

N° SIRET 9 0 4 3 7 1 7 7 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 5POINTS1

ADRESSE (voie) 34 QUAI SAINT VINCENT

CODE POSTAL 69001

VILLE LYON

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	1 000
Total des lignes P1 + P2			P5	1	
			Total des lignes P3 + P4		
			P6	1 000	

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom de famille BURDY Prénom(s) JEAN
Nom d'usage % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 1 000
Naissance : Date 17011970 N° Département 69 Commune SAINTE-COLOMBE Pays FRANCE
Adresse : N° 34 Voie QUAI SAINT VINCENT
Code Postal 69001 Commune LYON Pays FRANCE

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)
Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions
Naissance : Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☐ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE 31/03/2025

N° SIRET 9 0 4 3 7 1 7 7 0 0 0 0 1 0

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU 5POINTS1

ADRESSE (voie) 34 QUAI SAINT VINCENT

CODE POSTAL 69001 VILLE LYON

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays
Forme juridique		Dénomination	
N° SIREN (si société établie en France)		% de détention	
Adresse :	N°	Voie	
	Code Postal	Commune	Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5POINTS1

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros

Siège social : 34 Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Immatriculation 904 371 770 R.C.S. Lyon

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE

DU 06 octobre 2025.

Monsieur Jean Burdy

Demeurant 34 Quai Saint-Vincent 69001 Lyon

Associé unique et Président de la société 5POINTS1

Exercice du 01 avril 2024 au 31 mars 2025

A pris les décisions suivante :

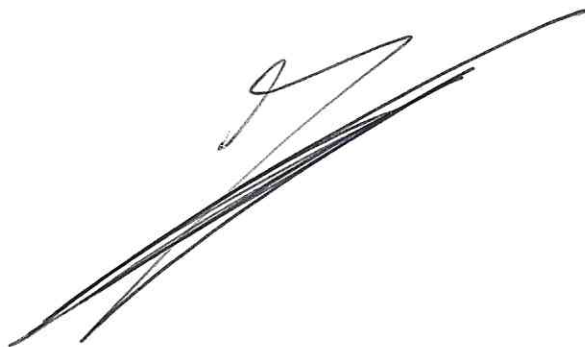
– Affectation du résultat

Monsieur Jean Burdy, associé unique, décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 4 768€ de la manière suivante:

– Affectation de la perte de l'exercice s'élevant à 4 768€ au débit du compte report.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

Fait à Lyon, le 6 octobre 2025.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long, sweeping horizontal stroke that ends in a small upward flick.